

« Identité professionnelle et souci de soi en travail social »

Isabelle Chouinard et Yves Couturier

Nouvelles pratiques sociales, vol. 19, n° 1, 2006, p. 176-182.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014793ar>

DOI: 10.7202/014793ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org



NPS

ÉCHOS ET DÉBATS

Identité professionnelle et souci de soi en travail social

Isabelle CHOUINARD
Yves COUTURIER
Département de service social
Université de Sherbrooke

INTRODUCTION : RÉCITS FONDATEURS DE L'IDENTITÉ

La volonté d'un groupe d'acteurs partageant un métier de se constituer en groupe professionnel socialement reconnu se concrétise notamment par sa capacité à formuler des récits fondateurs d'un éthos professionnel commun, soit un système de représentations du monde engageant des pratiques. Ces récits, qui articulent entre elles des formes symboliques en vue de donner sens au monde vécu, fondent ainsi l'identité du groupe professionnel (Dubar et Tripier, 1998).

Certains groupes professionnels ont formulé dans une tradition lettrée de tels récits, pensons au serment d'Hippocrate de la médecine, alors que d'autres ont réinvesti dans des figures emblématiques pour fonder leur profession, pensons à la figure de Florence Nightingale en sciences infirmières (Petitat, 1989). Quels sont les récits fondateurs en travail social ? Certains auteurs estiment que plusieurs d'entre eux auraient pour cette discipline une tonalité négative (Couturier et Legault, 2002). Franssen (2000) a nommé l'un de ces récits le « discours de la plainte », discours d'une telle vigueur et d'une telle pérennité qu'il constituerait même une problématique récurrente de l'identité professionnelle en travail social (Derrider, 1997 : 23).

Cette forme de discours est bien entendu corroborée, au moins en partie, par divers indicateurs d'une difficulté collective réelle à prendre sa place au soleil. Tant les indicateurs de bien-être au travail que les taux de changement des personnels sont clairs à ce propos. Les intervenants sociaux se perçoivent en « situation de survie » (Pelchat *et al.*, 2004), et 45,6 % d'entre eux en CLSC, en centres hospitaliers et en centres jeunesse avaient un niveau élevé de détresse psychologique, alors qu'en CLSC, 46 % souhaitaient changer d'emploi (Bernier et Larivière, 1996). Mais à ces indicateurs on peut en opposer d'autres, plus positifs, démontrant une certaine prospérité *de facto* du groupe. Par exemple, pensons à la limitation des capacités d'accueil des formations, au doublement depuis dix ans du nombre de personnes formées en travail social à l'embauche du réseau public, aux perspectives d'embauche qui sont pour le moins positives et à la pénurie d'intervenants sociaux appréhendée d'ici la fin de la présente décennie (MSSS, 2004).

Comment expliquer cette détresse alors que tout ne semble pas aller si mal ? Écrit autrement, quel statut accorder à la plainte dans un contexte où le groupe connaît une forte reconnaissance *de facto* ? Sans minimiser d'aucune façon la vérité de cette souffrance, nous proposons de faire un pas de côté dans cette réflexion en formulant l'hypothèse que la plainte est un effet somatique, au sens de la psychopathologie du travail (Dejours, 2000), de la difficulté collective des intervenants sociaux à produire un récit de *soi* positif, elle-même l'expression d'un problème plus fondamental, soit celui de la reconnaissance sociale de la pertinence même de la profession.

UN DÉBUT DE RECADRAGE AUTOUR D'UNE RÉFLEXION SUR L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Aballéa (2000) appelle à un recadrage de la réflexion sur l'identité professionnelle. Nous proposons de le faire en conceptualisant le discours introspectif du *souci-de-soi* au cœur du discours de la plainte. Cette notion renvoie à l'idée d'une « absolutisation [...] de soi comme objet du souci »

(Foucault, 2001 : 170). Pour se développer comme sujet en regard des possibles d'une époque, il importe dans cette perspective de savoir se soucier de soi selon une technique de vie historiquement définie. Cette technique se compose de diverses « pratiques réfléchies et volontaires par lesquelles les hommes non seulement se fixent des règles de conduite, mais cherchent à se transformer eux-mêmes » (Foucault, 1994 : 545), à se poser en objet d'intervention. Le souci de soi se présente comme un élément constitutif des conditions de l'être, qui aura pris des formes diverses tout au long de l'histoire, pensons aux techniques ascétiques (les moines) ou aux techniques de la mélancolie (Baudelaire, Proust) qui valorisèrent une forme ultime du sujet à une époque donnée. La forme actuelle du sujet la plus « normale » est celle du sujet qui pose sa vie en projet d'auto-intervention. Ainsi, les intervenants sociaux appliquent à eux-mêmes cet interventionnisme psychologisant qui cherche du côté de soi (la récurrence du discours identitaire en travail social) des solutions qui ne s'y trouvent pas.

Pourquoi ne s'y trouvent-elles pas ? Essentiellement pour deux raisons. D'abord, l'identité n'est pas qu'affaire de soi, elle est aussi, voire surtout, rapport à autrui. Puis la valeur d'un groupe reflète la structure même du champ de référence, ici au sens de Bourdieu (1980).

IDENTITÉ POUR SOI ET POUR AUTRUI

La création des identités sociales se réalise par l'articulation d'une identité attribuée par autrui et une identité que l'on s'attribue soi-même (Dubar, 2000, 2001). Il y a donc deux processus en jeu qui se croisent en pratique de façon complexe. Tout d'abord, ce mouvement résulte de l'identité que donnent les autres significatifs à un individu, soit une identité virtuelle. L'appropriation, positive ou négative, de l'identité par le sujet lui-même, la façon dont l'individu se voit, représente par ailleurs l'identité sociale réelle.

Or, il n'y a pas toujours une concordance entre ces deux processus. Devant un conflit ou un écart entre son identité virtuelle et son identité réelle, l'individu use de stratégies identitaires, ou transactions, afin d'accorder de la meilleure façon possible ses deux identités. La relation entre ces deux transactions constitue l'élément fondamental du processus de construction des identités (Dubar, 2000). Ces transactions sont de deux ordres : la transaction objective et la transaction subjective.

La première est externe à l'individu. Elle se joue à l'intérieur de systèmes d'action qui lui offrent des identités virtuelles. Plus que la simple allocation d'une identité préconstruite, l'individu doit articuler les offres et

les demandes d'identités possibles pour réorganiser son identité pour soi en fonction de l'identité pour autrui. Ce processus ne peut donc s'envisager sans les relations entretenues avec autrui. Dubar souligne d'ailleurs que la transaction objective « doit se concevoir comme une négociation identitaire, un processus communicationnel complexe » (2000: 112).

La transaction subjective se veut interne à l'individu et exige la recherche d'un accord entre ses identités forgées lors de sa trajectoire passée ; ses identités héritées et ses identités qui seront éventuellement créées dans l'avenir, ses identités visées. De plus, par cette transaction, l'individu cherche à s'approprier, de façon la moins souffrante possible, l'identité virtuelle. Inévitablement, la transaction subjective dépend de la première transaction par la confrontation avec autrui qu'elle suppose. En effet, la reconnaissance ou la non-reconnaissance par les institutions des identités héritées et visées exercent une grande influence sur l'identité réelle de l'individu.

Ainsi, les identités sociales et professionnelles sont en constant mouvement, varient et s'adaptent aux situations et aux contextes. Elles ne peuvent par ailleurs se définir sans le rapport à autrui. Il est donc essentiel d'analyser à la fois l'individu et l'ensemble de sa situation de travail, notamment le type d'emploi, la position dans l'organisation, la formation, les relations avec la hiérarchie, etc., afin de parvenir à une meilleure compréhension de son identité. Au total, l'identité est surtout rapport. Rapport à soi, certes, mais aussi rapport au groupe d'appartenance, rapports aux collègues, aux clients, aux institutions, etc. La focalisation sur le souci-de-soi constitue dans cette perspective une sorte de réductionnisme radical. Plus grave, elle peut conduire à une spirale descendante en soi où l'absence de changement confirme la faiblesse du soi, qui appelle à descendre plus profond en soi. Au terme de ce mouvement se trouve la souffrance professionnelle, comme résultat que le problème se trouve en soi.

STRUCTURE DU CHAMP SOCIOSANITAIRE

Il va sans dire que nous ne ferons qu'esquisser ici cette structure du champ sociosanitaire. On pourrait présenter l'une des grandes lignes de sa structure comme suit: le champ se caractérise par ce que nous avons appelé le performatif-libéral, soit les diverses déclinaisons de la mesure du monde en vue d'en accroître l'efficacité. Il s'agit du bon vieux positivisme qui revient actuellement en force avec l'approche populationnelle et la perspective dite des résultats probants et des bonnes pratiques (Couturier et Carrier, 2005), mais aussi de la raison technocratique et managériale qui connaît une nouvelle jeunesse à la faveur de la création des CSSS. En plus de cet esprit gestionnaire (Ogien, 1995) renouvelé, il faut aussi tenir compte, si l'on peut

dire ici, du cosmos économique (Bourdieu, 2000 : 16) qui guide la gouverne actuelle. Cette forme du pondérable permet non pas d'atteindre le vrai positif, mais celui de la mesure de la performance, de l'effet, de la réussite, en regard, somme toute, d'objectifs relatifs et souvent intéressés. C'est ainsi que les intervenants sociaux, formés et militants du constructivisme, œuvrent dans des contextes où l'action est de plus en plus mesurée, compilée, comparée, et ce, malgré les diverses pétitions de principe humano-relativiste inscrites dans l'introduction de toute politique. Et cette dernière mesure est moins le fait d'une croyance profonde en la positivité d'une action que chacun sait située, incarnée, voire unique, que le fait d'une espérance que les vertus de la mesure sauront engager la bonne volonté des acteurs vers une quelconque forme de mieux, évidemment socialement codée. Il s'agit du pôle performatif de notre concept. Cette performativité pose tout acteur à la marge de la performance libérale, ou œuvrant auprès de clientèles qui ne comptent plus dans une perspective performative, dans une position faible du champ. C'est bien entendu le cas du travail social.

Rappelons cependant que dans la perspective bourdieusienne qui est la nôtre, cette structure du champ est autant un déterminant des pratiques que l'objet focal du combat à mener. Ici, il importe de faire le lien avec les précédents énoncés du texte. Le souci-de-soi constitutif du discours fondateur du groupe des intervenants sociaux est l'exact envers conceptuel de l'axe performatif libéral qui nous convie à chercher en nous des solutions à nos problèmes. Cette esquive psychoclinique sur le groupe, très fortement homologique avec l'esquive psychoclinique que nombre d'intervenants sociaux réalisent avec leurs clients, provoque cette identité de la plainte, comme somatisation d'une difficulté à considérer la critique sociale tout aussi utile pour soi qu'on le dit pour nos clients.

CONCLUSION : UNE NÉCESSAIRE ANALYSE DES CONDITIONS DE PÉRENNISATION DU DISCOURS DE LA PLAINTÉ

Certains lecteurs pourront douter de la véritable originalité de notre propos. Les plus vieux se rappelleront par exemple des débats animés par des intervenants sociaux marxistes qui faisaient, avec d'autres lexiques et d'autres entrées conceptuelles, une analyse qui somme toute arrivait aux mêmes constats. Nous concéderons facilement sur ce point. Mais nous pensons qu'il importe d'ajouter à cette réflexion des travaux de recherche permettant d'étudier finement les mécanismes de la reproduction du discours de la plainte, notamment sous l'angle des conditions de la narration. Les lieux de formation, les publications collectives, les discours des regroupements, mais aussi

les pratiques discursives de soi du groupe des intervenants sociaux devront être étudiés pour ce faire. Cette analyse permettra de comprendre comment l'identité pour autrui s'insère dans la production de l'identité pour soi.

BIBLIOGRAPHIE

- ABALLÉA, F. (2000). « Quel avenir pour les professions installées ? », dans J. CHOPART (sous la direction de), *Les mutations du travail social. Dynamique d'un champ professionnel*, Paris, Dunod, 97-110.
- BERNIER D. et C. LARIVIÈRE (1996). « Les travailleurs sociaux au lendemain de la réforme », *Intervention*, 103, 74-84.
- BOURDIEU, P. (2000). *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit.
- COUTURIER, Y. et S. CARRIER (2005). « Scientificité et logiques de preuve en contexte de pratiques fondées sur les données probantes (*Evidence Based Practice*) », D. MORIN (sous la direction de), *Les pratiques professionnelles fondées sur les résultats probants : questionnons à nouveau ce paradigme*, Cahiers de l'ACFAS, 101, 9-26.
- COUTURIER, Y. et B. LEGAULT (2002). « Du doute identitaire à la complexité de la tâche. Réflexion pour repenser la question de l'estime de soi professionnelle des travailleurs sociaux et travailleuses sociales », *Intervention*, 115, 57-63.
- DEJOURS C. (2000). *Travail, usure mentale: essai de psychopathologie du travail*, Paris, Bayard Éditions.
- DERRIDER, G. (1997). « Changement de régime ou crise de l'intervention sociale ? » dans G. DERRIDER (sous la direction de), *Les nouvelles frontières de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, 11-26.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA (2001). *Le travail social au Canada: une profession essentielle*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- DUBAR, C. (2001). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, 2^e édition, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le Lien social ».
- DUBAR, C. (2000). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 3^e édition revue, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- DUBAR, C. et P. TRIPIER (1998). *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- FOUCAULT, M. (2001). *L'herméneutique du sujet. Cours au Collège de France, 1981-1982*, Paris, Seuil.
- FOUCAULT, M. (1994). *Dits et écrits: 1954-1988*, tome IV, Paris, Gallimard.
- FRANSSSEN, A. (2000). « Les assistants sociaux: le crachin, la tempête, le parapluie », *Les politiques sociales*, n°1, 49-66.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2004). *Planification de la main-d'œuvre dans le secteur des services sociaux et de la santé mentale*, Québec, Gouvernement du Québec.

- OGIEN, A. (1995). *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*, Paris, ÉHESS.
- PETITAT, A. (1989). *Les infirmières, de la vocation à la profession*, Montréal, Boréal.
- PELCHAT Y., MALENFANT, R., CÔTÉ, N. et J. BRADEPTE (2004). *La pratique de l'intervention sociale et psychosociale en CLSC. Identités et légitimités professionnelles en transformation*. Rapport de recherche. Équipe RIPOST, CLSC Haute-Ville-Des-Rivières, centre affilié universitaire, Québec. En ligne, <www.cchvdr.qc.ca/Publications/Publications_F.html>.